

Théière

https://collections.pacmusee.qc.ca/objets/theiere-2018-010-0085/

Collections / La Conquête à la fondation du Canada / théière













La théière est complète. Elle épouse la forme d'un baril. Sa paroi est renflée et surmontée d'une épaule angulaire et d'un très court col fuselé vers le haut; le sommet est droit et plat. L'intérieur du sommet présente un petit ressaut plat pour recevoir un couvercle. Elle repose sur un petit pied annulaire dans le prolongement de la paroi, et dont le point d'appui est exempt de glaçure et taché de matière noire. Le fond est en retrait et plat; la glacure du pied, près de sa jonction avec le fond, a été essuyée. La théière est munie d'une anse verticale; rabattue vers le bas à son extrémité supérieure, elle est liée à la paroi, sous l'épaule. Sa portion inférieure est attachée à la partie inférieure de la paroi. Le bec verseur est de forme tubulaire allongée; vertical, il se courbe vers l'extérieur à mi-hauteur. Attaché à la jonction de la paroi et du col, il est fuselé vers son sommet. Le bec se termine par une ouverture en V décentré, la portion avant étant plate. La paroi interne, à sa jonction avec le bec verseur, est perforée de six trous circulaires disposés en ovale. Il y a une marque imprimée en bleu sous le fond : C, soit un croissant hachuré inégalement.; Le décor est moulé, appliqué par impression sous couverte (Transfer printed) et peint à la main; il est de couleur bleue et du motif Fence (clôture). Le décor moulé est visible sur l'anse et sur le bec verseur. En forme d'oreille, avec un léger lobe près de sa base, et de section ovale, l'anse présente un léger renflement en plateau sur sa face externe. Quant au bec verseur, sa base, à la jonction avec la paroi de la théière, est polylobée, ce qui lui confère un aspect végétal moulé. Le décor peint se trouve sous le bord externe : il consiste en deux anneaux horizontaux superposés; les deux anneaux ont coulé. Le décor imprimé est visible sur les deux parois opposées, jouxtant l'anse et le bec, ainsi que sur le bec verseur. Le décor principal est appliqué sur la paroi et le col : il s'agit du même décor sur les deux faces opposées. Le décor se compose de deux zones distinctes séparées par un cours d'eau. La zone en avant-plan, sur la terre ferme, a

comme élément principal une clôture faite de quelques sections : deux sont droites, alors que les autres sont disposées en zig-zag. Les sections de la clôture sont ornées de hachures, et décorées au centre d'une petite ouverture trilobée. Un rocher borde la clôture à sa droite, alors qu'un autre, à trois lobes, la jouxte à sa gauche. Des tiges végétales feuillues et fleuries, d'échelles différentes, jouxtent la clôture, dont une longue tige qui s'étend vers le haut et vers la gauche, en direction de l'île; elles sont hachurées. L'île est de forme allongée et hachurée. Elle est surmontée d'une hutte au toit bombé en paille jouxtée de trois arbres; un rocher borde l'île au niveau de l'eau. Des vagues faites de traits horizontaux viennent frapper l'ile et le rocher. Au pied de l'île se démarquent un élément végétal stylisé et trois petits rochers émergeant, disposés en triangle. Au-dessus de l'île volent deux oiseaux; vus de profil vers la gauche ils se suivent, une aile pointée vers le haut et l'autre, vers le bas. La partie supérieure du bec verseur de la théière, près du bord interne, est ornée d'une petite tige feuillue. Une longue tige feuillue et garnie d'une fleur centrale orne le bec sur toute sa longueur, sur sa face externe.

Numéro d'accession 2018.10.85

<u>Fabricant / Éditeur</u> Thomas Turner, Robert Hancock

<u>Date</u> 1790 c

Matériaux céramique, porcelaine fine à pâte tendre d'Angleterre

Dimensions 9,8 x 10,78 cm

Photo de René Bouchard